

Sommaire:

Mot du Maire:.....	p1
Paroles d'associations.....	p2 à 7
Avis à la population.....	p8 à 10
Le coin du jardinier.....	p11
Commémoration.....	p12 à 15
Informations pratiques.....	p16



Resp. publication : Mousel P

Conception et réalisation :

Doussaint N Caillot J

Desenepart A Griffon P

Leroy H Poinot Jm

Secrétariat Mairie:

1 rue des vagériaux

51110 Warmeriville

Tél : 03 26 03 32 04

Courriel :

mairie_warmeriville@orange.fr

Site internet : warmeriville.fr

Edité en 950 exemplaires

MOT DU MAIRE

L'été tant attendu est arrivé et avec lui la période des vacances. Beaucoup d'entre vous vont pouvoir profiter de la coupure estivale pour partir se reposer loin de notre commune. Vous serez toutefois nombreux à rester à Warmeriville pour profiter de moments agréables entre amis et en famille.

Dans un contexte économique et social difficile, les vacances vont pouvoir apporter un peu de répit et de repos.

Notre village continue à aller de l'avant et poursuit sa rénovation. Vous êtes spectateurs et acteurs de ce changement. Bien sûr beaucoup reste à faire mais l'énergie ne manque pas pour aller au bout de nos projets. Notre force, ce sont les valeurs qui nous animent, celles de la tolérance et de la solidarité.

Malgré la crise et le désengagement du gouvernement, notre village résiste et reste constructif. La rénovation du centre bourg est un bel exemple avec la création d'une placette devant le Centre Associatif, la création de 3 appartements pour seniors en lieu et place des anciennes écoles primaires.

Le choix de l'ancienne friche HARMEL pour y implanter la future salle polyvalente et l'aménagement de ce site en parc communal sont des engagements forts de la municipalité. Notre rôle d'élu dépasse nos opinions personnelles, l'équipe municipale et moi-même sommes soudés autour d'un seul objectif : travailler ensemble pour tous les Warmerivilloises et Warmerivillois.

Je souhaite à l'ensemble de la population un agréable été.

Patrice MOUSEL

Club du temps libre

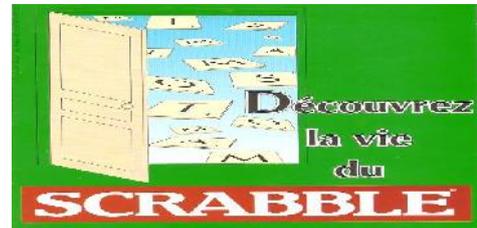


Le Club du temps libre se réunit chaque mardi après-midi (jeux de cartes, goûter, etc...). Nous organisons à Pâques, en juillet et à Noël un repas convivial.

Important: le Club souhaite recruter quelques pré-retraités et retraités afin de grossir le nombre de ses participants.



Scrabble Warmo



Tous les lundis de
14h15 à 18h
Au Centre Associatif



Contact : Mr FAUCHEUX 06.21.78.37.43.

Les Amis de St Druon

La célébration des chasseurs aura lieu à la Chapelle St Druon de Warmeriville le samedi 26 septembre 2015 à 16h.





Comité de Jumelage



WARMERIVILLE - ARRE



Les membres de notre association

En 2014, quelques membres ont décidé de cesser leur activité au sein de notre comité. Nous profitons de cet article pour les remercier de leur dévouement et de leur disponibilité. Merci à Benoît, Philippe et Thierry.

Le bureau est maintenant composé comme suit :

Bertrand BIANCHI : Président

Angélique DOURLET : Secrétaire

Jean Paul SAVART : trésorier

Venue des Italiens:

Cette année, nous recevons nos jumeaux du 7 au 12 août.

Le programme des festivités sera le suivant :

Arrivée des Italiens dans la nuit du vendredi au samedi.

Après un repos mérité le samedi matin, nous partirons à vélo visiter le moulin de M et Mme BAILLY à Heutrégiville.

Les réjouissances du dimanche commenceront par la messe paroissiale suivie des cérémonies officielles devant la mairie.

Le repas sera servi au terrain de sport, suivi d'un après midi récréatif animé par l'orchestre AIR2RIEN puis nous finirons cette journée par un buffet campagnard.

Le lundi, nous organiserons :

-la visite du château de Versailles et de ses jardins.

-ou l'immersion totale dans le monde merveilleux de DISNEY.

La journée du mardi n'est pas encore fixée mais nous avons quelques pistes.

Le départ de nos jumeaux s'effectuera le mercredi après-midi.

Nous rappelons que les Italiens sont hébergés dans les familles et que tout habitant de Warmeriville peut les accueillir.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter Fanny LIESCH au 06/43/07/43/34.

LE COMITE DE JUMELAGE

Bibliothèque municipale

Elle est ouverte à tous et entièrement gratuite.

- les samedis de 10h30 à 12h
- les mercredis de 13h30 à 14h30

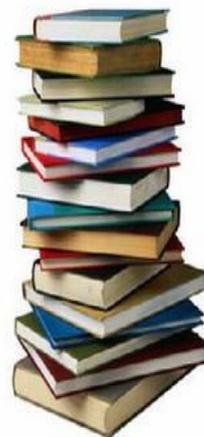
Plus de 1000 livres vous y attendent (policiers, histoire, science-fiction, littérature générale, documentaires, revues de cuisine, de décoration, etc...)

Une salle est réservée aux enfants (BD, contes, albums, etc...).

Sur demande, le bibliobus apporte une fois par mois les titres souhaités par les lecteurs.

Sur appel au 03-26-03-32-56, des livres peuvent vous être apportés chez vous.

Des livres large vision sont à votre disposition.



RALLYE SPORT WARMERIVILLE

La saison 2014-2015 s'achève. Pour fêter cela, nous avons organisé un méchoui qui a réuni 66 personnes par une très belle journée ensoleillée.

Notre équipe 1ere a terminé le championnat 6eme de la 2e série groupe A et a perdu en demi finale de la Coupe Promoclub.

Notre école de football comptant plus de 50 enfants a très bien joué toute la saison sur les divers plateaux organisés par le district. Le tournoi U8 U9, qui s'est déroulé le lundi de Pentecôte, avec 10 équipes a été un succès.

Nous vous attendons tous pour la reprise des entrainements le mercredi 9 septembre 2015 à 14h au stade Laurent Lecomte.

Vous pouvez rejoindre notre équipe en tant que dirigeants ou joueurs.

Date à retenir : tournoi de l'école de football le 12 septembre 2015

Contacts: M BAYEN Fabrice 06/20/86/24/74

M BIANCHI Benoit 03/26/02/64/88



BONNE VACANCES A TOUS

FOYER VOLUME

SPECTACLES

La fin de saison est pour certaines activités le temps des représentations.

MUSIQUE

L'audition musicale du 19 avril a permis d'apprécier le travail des élèves et des professeurs de l'école de musique. Elle a réuni plus de 80 élèves.

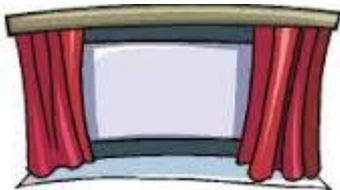
Pour la première fois cette année, des petits chanteurs ont ravi le public. Des groupes ont été formés, des duos guitare/batterie et batterie/piano : plus de 4h d'audition!

THEATRE

La troupe de théâtre se produira les 26 et 27 juin à 20h30 Espace Le Flambeau à Reims.

EXPRESSION DANSE

Florence Guyot vous proposera son Gala annuel à la salle PrévotEAU de Bazancourt. Les enfants se produiront le 19 et 21 juin. Un spectacle entièrement renouvelé vous est proposé. C'est toujours un succès en devenir.



Le Foyer Volume,

Continue de vous proposer :

-des activités physiques

Pour les ado/adultes, body step, renforcement musculaire, body karaté, zumba, danse country.

Pour les enfants, bébé club, p'tit fun, expression danse, body karaté.

-des activités musicales (éveil, chant, batterie, clavier, guitare et basse)

-des arts martiaux (judo, judo/ju jitsu, karaté, karaté santé)

-des activités culturelles et artistiques (atelier créatif, petites mains, cyber club, peinture/dessin, tarot, théâtre).

Soit plus de 120 heures d'activités hebdomadaires. Merci à tous les membres de l'association (adhérents, bénévoles et salariés : plus de 530 personnes) pour le dynamisme dont ils font preuve.

RENTREE DE SEPTEMBRE

Comme depuis plusieurs années maintenant, toute l'équipe du Foyer Volume vous donne rendez-vous en septembre. Vous pourrez ainsi vous inscrire aux activités ou rencontrer les animateurs et professeurs de l'association. Vous pourrez aussi assister tout au long de la journée à différentes démonstrations.

Les activités, tarifs et horaires seront affichés dès la mi-juillet et notre brochure distribuée dans chaque boîte aux lettres du village.

Rendez-vous le samedi 5 septembre au Centre Associatif de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Site internet: www.foyer.volume.fr

Heures d'ouverture du secrétariat : mercredi et vendredi matin de 9h à 12h (03 26 03 08 61)

Adresse mail : foyer-volume.warmo@orange.fr

Ecoles Maternelle et Élémentaire La Doline

Une année pleine de projets !

Maternelle

Nos sorties

Les Petites Sections sont allées à la Ferme pédagogique de Liart, les Moyennes sections se sont rendues au Musée des beaux arts et ont travaillé les sentiments et émotions à travers différentes œuvres d'art ; Les Moyens-Grands ont été à la Maison du Père Noël pour travailler les contes et l'imaginaire ; Les Grandes sections, quant à elles, ont été au Cirque éducatif et ont réalisé ensuite un cycle d'acroport.

Nos projets



L'ensemble de la Maternelle a assisté au spectacle « Le Noël de Chloé ».

Les classes de petits-moyens et grands en collaboration avec la classe des grands de Bazancourt ont monté le projet de « Livre en scène » en partenariat avec la Filature, chaque classe a mis en scène un livre de littérature de jeunesse de son choix, puis est venue le présenter aux autres classes dans la salle de spectacle : succès garanti !

La classe des Grands a réalisé un jeu de dominos géants version arts, à travers lequel le portrait, le paysage et l'abstrait ont été étudiés. Dans le cadre de la découverte du monde, les Moyens-grands et Grands ont assisté une animation sur les déchets et l'environnement.



L'ensemble des Grands a suivi un cycle d'équitation au Poney Club ;
que de progrès en quelques séances !

Nous clôturons cette année par notre rallye mathématique le 12 juin, et notre Kermesse le 20 juin.



Élémentaire :

Nos sorties



L'ensemble de classe s'est rendue à plusieurs reprises au Parc de Champagne pour suivre un cycle de Course d'orientation, a visité le Musée exposition de Warmeriville sur la 1^{ère} guerre mondiale présentée par Paul Griffon dans le cadre de la commémoration de la guerre 14-18, et s'est rendu au site pré-historique de Samara.

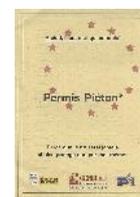
Les classes de cycle 3 participeront à la rencontre sportive scolaire foot à Witry les Reims ce 30 juin.

Nos projets

Les classes ont suivi un cycle de Danse Zumba.

Les classes de Cycle 3 ont participé au projet d'écriture relais.

Les CM2 ont passé avec succès le Permis internet et le permis vélo. Ils se sont vu remettre leur permis par les gendarmes. Ils ont également suivi une formation AFPS en présence de l'infirmière scolaire, et se sont vus offrir par les communes de Warmeriville, Isles-sur-Suippe, Heutréguville et Boulton-sur-Suippe des dictionnaires pour leur passage en 6^{ème}.



Les CE2 ont également passé avec brio le permis piéton.

La classe de CM1/CM2 a présenté sa chorale au foyer volume le 9 juin.

Dans le cadre de la liaison grande section-CP, le CP sont venus montrer ce qu'ils avaient appris, et les grandes sections se sont rendus dans les classes de CP pour un premier banc d'essai et pour poser leurs questions à leurs camarades.

Le secours catholique tout près de chez vous !

Le secours catholique lutte contre toutes les causes de pauvreté, contre l'isolement. Il accompagne les personnes dans leurs démarches administratives. Il propose de l'accompagnement scolaire. Il peut visiter les personnes à domicile et les accompagner.

A Bazancourt, une équipe de bénévoles propose un atelier solidaire deux jeudis par mois. Elle rayonne sur les villages de Boulton-sur-Suippes, Bazancourt, Isles-sur-Suippes, Warmeriville et Heutrégiville.

Si vous souhaitez nous rejoindre ou obtenir des renseignements, vous pouvez nous contacter au :

-03 26 03 33 20 Marie Paule CAGNIART

-09 83 32 43 19 Armelle LIESCH

Remerciements

A tous les bénévoles qui ont contribué à la préparation, à l'installation et au bon déroulement du repas républicain du 8 mai au centre associatif.

Quelle belle réussite!!!



PRINTEMPS

Voici donc les longs jours, lumière, amour, délire !
Voici le printemps ! Mars, avril au doux sourire,
Mai fleuri, juin brûlant, tous les beaux mois amis !
Les peupliers, au bord des fleuves endormis,
Se courbent mollement comme de grandes palmes ;
L'oiseau palpite au fond des bois tièdes et calmes ;
Il semble que tout rit, et que les arbres verts
Sont joyeux d'être ensemble et se disent des vers.
Le jour naît couronné d'une aube fraîche et tendre ;
Le soir est plein d'amour ; la nuit, on croit entendre,
À travers l'ombre immense et sous le ciel béni,
Quelque chose d'heureux chanter dans l'infini.



Victor Hugo Toute la lyre

Avis à la population

RAPPEL RAPPEL RAPPEL

Des réclamations parviennent encore et toujours en mairie sur les nuisances sonores hors horaires réglementaires. Nous avons déjà abordé dans le Clair et Net 50 et 52 ces problèmes ainsi que celui des déjections canines.

Il est regrettable de constater ce manque de citoyenneté et de respect du voisinage.

HORAIRES D'ÉTÉ MAIRIE

Du lundi 6 juillet au vendredi 28 août 2015 : 10H00 à 12H00 et de 15H00 à 17H00

Bennes à verre

Uniquement pour les verres!

Rappel : il est interdit de déposer cartons, sacs poubelle, etc... au pied des bennes à verre. Rappel du code de l'environnement art. L541. Les contrevenants s'exposent à une amende.

Aide de la commune

La commune se propose d'aider, à leur demande, les personnes très âgées qui ne disposent ni d'aide à proximité ni de moyen de locomotion, à l'enlèvement des déchets verts.

Période concernée : de mi-avril à mi-novembre

Jour de ramassage :
mercredi après-midi.

Pour les personnes n'ayant pas la possibilité de transporter les leurs, une liste d'autoentrepreneurs, qui assurent ce service, est disponible en mairie.



Création d'un « Espace Jeunes »

Trois réunions « invitation Jeunes » ont eu lieu.

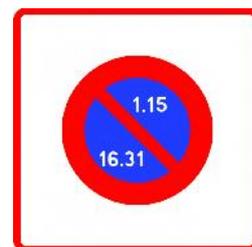
Lors de la 1^{ère}, ils ont exprimé le souhait de la création d'un city-stade, et d'un lieu abrité qui leur serait réservé.

-pour la 1^{ère} idée, le dossier est monté et transmis.

-pour la 2^{ème}, un espace leur est dorénavant attribué depuis avril (préau espace Le Figuier). Il est équipé de bancs, tables, baby-foot et table de tennis de table. Un mode de fonctionnement a été mis en place ainsi qu'un règlement intérieur (à viser par les parents pour les mineurs).

Stationnement alterné

Le stationnement alterné par quinzaine est applicable sur tout le village (du 1^{er} au 15, côté impair et du 16 à la fin mois, côté pair).



Message de la gendarmerie

Les vacances arrivent mais pas pour tous!

Certains trouvent une recrudescence de travail en visitant vos domiciles.

Soyez vigilants!

Vous pouvez informer la gendarmerie de votre absence ou remplir un formulaire en ligne. Ce service est entièrement gratuit!

Plaquette d'informations (conseils, numéro de téléphone, etc...) en mairie.

La participation citoyenne

Les "voisins référents", un relais entre les habitants, le maire et la gendarmerie.

Lorsqu'un ou plusieurs habitants constatent un fait inhabituel dans le quartier (personnes inconnues, démarchage à domicile, comportement anormal, véhicule suspect...), un appel téléphonique au "voisin référent" ou directement à la Gendarmerie s'impose.

Le voisin référent

Un ou plusieurs résidents font office de "voisins référents". Ils sont les interlocuteurs directs de la Gendarmerie ou de la mairie. Ce concept est en vigueur depuis plusieurs années et les cambriolages ont baissé de 80 % !!!

Vous désirez vous faire connaître en tant que "voisin référent", vous pouvez contacter la mairie.



LES BREVES

Votre boîte aux lettres est-elle aux normes?

-L'ouverture minimale est de 23 cm sur 3 cm, mais les boîtes aux lettres existantes avec une ouverture de 22 cm restent réglementaires, à condition qu'elle ait été installée avant le 1er janvier 2008.

-le bord inférieur de l'ouverture doit être situé à une hauteur minimale de 70 cm et le bord supérieur de l'ouverture çà une hauteur maximale de 170 cm.

-Dans certains cas, le placement de l'ouverture peut être étendu entre 40 cm minimum et 180 cm maximum. Ces cas peuvent par exemple être illustrés par des ouvertures de boîtes aux lettres dans la façade d'un immeuble existant mis en service avant le 1er janvier 2008 ou dans les batteries de boîtes aux lettres comptant au minimum quatre boîtes.

-une norme minimale a été fixée en ce qui concerne les mesures des boîtes aux lettres :

Elle doit être suffisamment grande pour réception, sans détérioration, d'un envoi non plié de format C4 (229 mm sur 324 mm) d'une épaisseur de 24 mm.

-une nouvelle disposition a en outre été introduite pour le placement du numéro de maison. Il doit être indiqué de manière clairement lisible sur ou à proximité de la boîte aux lettres.

Enfin, nous vous rappelons que les dispositions relatives à l'accessibilité de la boîte aux lettres restent inchangées.



Déchets verts : cessez-le-feu !

Le brûlage des déchets verts dans les jardins des lieux d'habitation est la cause de nuisances importantes.

Outre le risque incendie et la gêne occasionnée par les odeurs, les feux de jardins sont la source de pollutions par l'émission d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), dioxines et furanes. D'autres déchets de plastiques ou bois peints viennent parfois s'ajouter et aggraver cette pollution. C'est pourquoi...

le brûlage de déchets verts de jardin est **INTERDIT !**



Les déchets verts (tonte de pelouse, taille de haies et d'arbuste, résidus d'élagage, feuilles mortes...) produits par les particuliers sont assimilés à des déchets ménagers. À ce titre, leur brûlage est interdit.

Contravention de 3^{ème} classe : jusqu'à 450 euros d'amende (article 131-13 nouveau code pénal).

Les solutions alternatives existent. Par respect pour votre santé, votre sécurité, pour l'environnement et votre voisinage, pensez-y !

ramassage des bio-déchets en porte à porte
apport volontaire en déchetterie
compostage individuel ou collectif
broyage individuel ou collectif
dépôt dans des bennes de collectes

le brûlage des chaumes et pailles est **INTERDIT SAUF...**

L'arrêté préfectoral du 28 avril 2014 fixant les règles relatives aux bonnes conditions agricoles et environnementales des terres du département de la Marne interdit la pratique du brûlage des chaumes et pailles. Des dérogations sont toutefois admises (article 7 de l'arrêté). Dans le cas où le brûlage est autorisé, il convient de respecter les consignes préfectorales.

La lettre
du Maire de la Marne Avril 2015

RAPPEL : il est interdit de brûler les chaumes et les pailles à une distance inférieure à :

- 25 m des récoltes de toute nature
- 50 m des routes départementales, routes nationales, autoroutes ou voies ferrées
- 200 m des agglomérations, des hangars et des meules
- 400 m des bois, plantations, haies, boisements linéaires, ripisylves et friches

le feu de plein air près d'un espace boisé **EST REGLEMENTE...**

Les feux de plein air sont réglementés par l'arrêté préfectoral du 10 juillet 1998.

Du 1^{er} mars au 30 septembre,

il est **défendu à toute personne de fumer** dans les bois, forêt et reboisement peuplés de résineux

il est interdit **d'allumer du feu à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 m des bois**

il est **obligatoire de déclarer en mairie 48h à l'avance, l'incinération de tous végétaux dans une bande comprise entre 200 m et 400 m des bois.**

Il faut également respecter les consignes suivantes :

- o une bande de 6 m de largeur au moins doit être mise à sol nu
- o mise à feu ne devra être effectuée que sur un côté, par tranches successives et en remontant contre le vent
- o allumage par temps calme, et après le lever du soleil, éteindre avant le coucher du soleil
- o Surveillance sur place pendant le feu et pendant 12 heures après l'extinction

Le reste de l'année, lorsque le brûlage est permis, des précautions doivent être observées :

- o Emplacement décapé à sol nu
- o Surveillance constante
- o Feux éteints par rejet de terre, foyer totalement recouvert.

Alerte aux pucerons

Avec les beaux jours, les pucerons devraient normalement être envahissants, voire très envahissants.

Et nous ne les aimons pas trop ces petits insectes capables de se reproduire très rapidement.

D'ailleurs pour aller plus vite, ils ne passent pas souvent par la reproduction sexuée. Les femelles produisent directement des petits pucerons, déjà très voraces de la sève de leurs hôtes (cela s'appelle la parthénogénèse, oups!).

Bref en quelques jours voilà nos rosiers complètement envahis.

Alors comment s'en débarrasser sans utiliser trop de produits chimiques bien sûr? Parfois, il n'y a pas d'autre solution pour sauver une récolte maraîchère.

Il y a de remèdes différents, plus ou moins rapides, mais efficaces.

La première défense consiste à « écrabouiller » les individus, pas très ragoûtant, mais très efficace. Ensuite, vous pouvez passer à la pulvérisation d'une solution à base de savon noir. Il paraît qu'avec un peu d'huile végétale, c'est encore plus efficace. En général, la colonie fuit au plus vite.

Après il faut être patient et très observateur, car nous allons laisser faire la nature, en nous appuyant sur les prédateurs et les parasites.

Les prédateurs



Le plus connu :
la coccinelle.

L'adulte est gourmand, mais ce sont surtout les larves qui sont affamées. Chaque individu

va dévorer plusieurs centaines de pucerons dans sa vie.



Ensuite il y a les syrphes.

ces petites mouches sont facilement reconnaissables : elles ressemblent à des guêpes et font du vol stationnaire. Là, seules les larves se gavent de pucerons.



Puis il y a les chrysopes,

la « demoiselle aux yeux d'or ». Ces élégants insectes aux ailes de dentelle ont des larves très voraces.

Voilà déjà beaucoup de pucerons consommés, et la colonie qui dépérit à vue d'œil.

Les parasites

Ce sont des minuscules mouches (1 mm) qui vont pondre leurs œufs dans le corps du puceron. Quand on sait que chaque femelle peut pondre de 200 à 1000 œufs, je vous laisse imaginer les dégâts...

Après éclosion, les larves vont grossir directement dans le corps du puceron qui va devenir obèse (on nomme cela une momie) et ... mourir.

Il faut un peu de patience et d'observation pendant quelques jours, pour découvrir les adultes (facile) ou les momies, et attendre quelques jours encore, pour voir comment évolue la colonie des envahisseurs. Si elle grossit et se développe, il faudra malheureusement recourir à des moyens plus radicaux et chimiques.

Dans ce cas là, choisissez au moins des produits qui respectent les abeilles.

Pour terminer, je vous conseille d'aller voir sur le lien internet <http://draaf.picardie.gouv.fr>, qui présente en quelques lignes nos charmants insectes auxiliaires qui nous aident à combattre les pucerons dans nos jardins.

Extrait du journal l'Union du 01 Juin 2015

WARMERIVILLE

Le musée labellisé « 1914-18 »

Le musée dédié à la Grande Guerre a reçu mille visiteurs depuis le 11 novembre. Il vient de recevoir un label et une extension est en projet.

Le projet de valorisation du patrimoine historique vient d'être officiellement reconnu. Le musée avait ouvert ses portes le 11 novembre dernier, s'inscrivant dans le cadre de la commémoration du Centenaire de la déclaration de guerre. C'est d'ailleurs le seul musée bénéficiant de ce label dans les environs, à l'extérieur de Reims, ce qui fait la fierté des villageois.

Ce musée a vu le jour grâce aux bénévoles du village et quelques personnalités. L'avis favorable a été délivré aux communes de Warmeriville et Heutrégiville associées dans cette démarche, par le conseil scientifique présidé par le professeur Antoine Prost et inscrit par la mission nationale du Centenaire dirigé par Joseph Zimet dans la programmation nationale de la Première Guerre mondiale.

Des panneaux officiels signalent aux entrées du village cette labellisation. Déjà plus de 1 000 visiteurs, et dernièrement des touristes en provenance du Périgord, ont eu la satisfaction de découvrir les lieux où leurs ancêtres étaient venus combattre. Très peu d'entre eux ont pu



Le musée fait la fierté des habitants de Warmeriville et Heutrégiville.

rejoindre leurs villages. La visite de ce site, grâce à des photos d'avant-guerre, illustre les deux villages, ce qu'il en restait à la fin de la guerre, ce qu'ils sont aujourd'hui.

Des documents précieux ont été offerts par les familles, des uniformes, des armes, des munitions retrouvées, qui sont autant de témoignages. On ne ressort pas indemne de cette visite, un recueillement s'impose.

La municipalité, au cours d'une réunion amicale a remercié et félicité les bénévoles. Il a été annoncé qu'un nouvel espace serait prochainement à découvrir concernant le patrimoine industriel de la fin du XIX^e siècle jusqu'à la moitié du XX^e.

Les personnes qui souhaitent découvrir ce musée labellisé peuvent le faire en s'adressant à la mairie, des permanences sont tenues par les bénévoles le dimanche après-midi.

Le destin fabuleux... de George Le Mesnager

Ce nom n'éveille rien en vous ? C'est un peu normal, son histoire remonte à plus d'un siècle, pourtant elle est dans l'actualité, jugez plutôt.

George, Jean Frédéric Le Mesnager du But a été le plus âgé des "Poilus" de 14-18. Il est venu reprendre du service à l'âge de 64 ans ! ! ! Cela paraît totalement irréel mais c'est pourtant la stricte vérité et le destin exceptionnel d'un homme né en 1850 à Mayenne, dans le département éponyme.

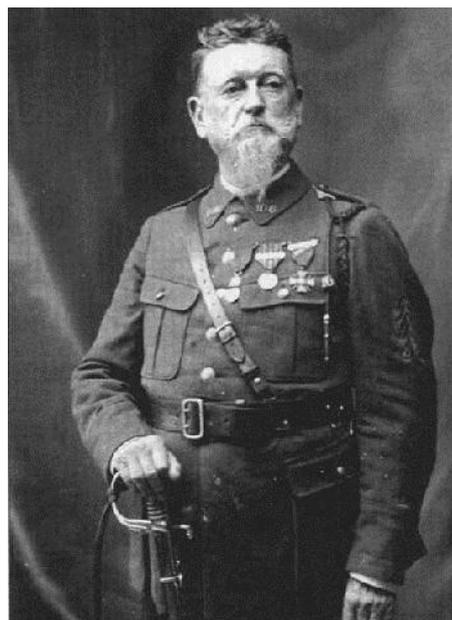
Ses parents partent aux Etats-Unis alors qu'il n'a que 3 ans. George grandit et fait ses études au pays de l'oncle Sam, dans la région de Los Angeles, à Glendale. En 1870, il a donc 20 ans, les Prussiens déclarent la guerre à la France. Pour le Mayennais de cœur, la Patrie est en danger. Il revient sur sa terre natale et s'engage dans les rangs du 106^{ième} Régiment d'Infanterie ! A la fin des hostilités, il retourne outre Atlantique, non sans être décoré et avec un galon de 1^{ière} classe.

Il exerce sa profession de notaire et cultive les vignes qu'il a plantées. Les années s'écoulent et en 1914, la guerre est de nouveau déclarée. Il a 64 ans mais un sens aigu de sa Patrie de cœur. Il traverse de nouveau l'océan et rejoint son Régiment, le 106^{ième} ! ! ! Affecté à la 7^{ième} compagnie, il va participer activement à la défense de la France. Il se comporte brillamment au combat et reçoit la Médaille militaire au feu, la Croix de guerre avec palme !!! De plus, le galon de 1^{ière} classe avec lequel il avait fini la guerre de 1870 devient une

épaulette d'officier avec le grade de sous lieutenant ! ! ! Au début de ces années de guerre, il rencontre un certain lieutenant Genevoix, prénommé Maurice. Ce n'est autre que le futur auteur de "Raboliot" et de "Ceux de 14", qui deviendra secrétaire perpétuel de l'Académie Française.

La guerre finie, il fait une nouvelle traversée de l'Atlantique et, de retour chez lui, il est fait Chevalier de la Légion d'Honneur par le consul de France, excusez du peu, il a 68 ans ! Sa douce France lui manque. Il décide de faire une dernière traversée, la sixième (et toujours en bateau, évidemment !). Sa ville natale l'accueille, il vient y finir ses jours et y repose depuis 1923.

Extraordinaire parcours d'un homme hors du commun, animé d'une volonté farouche et d'un sens aigu du devoir. Pourtant, combien connaissent cette histoire ? Maintenant vous faites partie des ces privilégiés.



Recueil de lettres d'une femme de poilu

3e extrait:

Samedi 12 Septembre 1914

C'est aujourd'hui samedi. Toute la journée on a entendu très fort le canon. Il se rapproche. D'anciens disent qu'il va y avoir une bataille dans Reims.

M. Viot me conseille de me rendre chez Pommery avec mes parents. Lui y a conduit sa femme. Je suis longue à me décider mais je pense à André : il faut que je le mette à l'abri, surtout si ce n'est que pour une journée. Ton papa me le conseille aussi.

Il est deux heures après-midi. Je prends quelques conserves et je m'en vais. En passant devant le 22^e, quelques Allemands sont assis sur le pas de porte. Un garde civil qui est avec eux pour leur servir d'interprète et qui d'habitude travaille chez Mignot m'aperçoit. Il traverse la route et me fait signe d'arrêter.

« Vous avez fermé votre magasin, me dit-il, vous avez eu raison, mais n'ayez crainte, nous serons bientôt libres. Voyez là-bas sur la cathédrale, il y a un quart d'heure l'état-major allemand y était encore à surveiller le combat. Il n'y est plus, c'est parce que les leurs battent en retraite. D'ailleurs un chef avec qui j'étais tout à l'heure me l'a dit. Nous nous sommes laissés prendre au piège, tant pis pour nous. Mais il faut que je vous quitte car on nous regarde ».

J'avance et j'arrive chez maman. Ils m'attendent. Nous partons. Arrivés à Passini, deux Prussiens descendent en vélo. L'un d'eux s'arrête mais il s'exprime en allemand. ; nous ne comprenons pas. Enfin il sort un carnet de sa poche et c'est inscrit Nogent l'Abbesse. Ainsi c'est la route de Nogent qu'il demande. Nous n'avons pas le temps de lui répondre : un convoi de munitions sans doute monte la route de Chalons et celui qui est en tête vient de rappeler les deux cyclistes. La route, ils la connaissent mieux que nous. En dix jours ils ont eu le temps de connaître les alentours.

Nous rentrons chez Pommery. On s'installe le mieux possible dans le fond du cellier Jeanne d'Arc et nous attendons les événements. Les Prussiens qui étaient à la maison sont partis aussi. Mon dieu, que tout cela est long.

La canonnade continue toujours. A six heures on a fermé toutes les portes et défense de sortir. Alors nous voilà forcés de passer la nuit là. On nous arrange le mieux possible et à contrecœur nous nous couchons. Encore bon que j'avais pris des affaires chaudes à André.

Nous tenons à remercier Mme Jonval pour son autorisation de diffusion. Il s'agit de lettres de sa grand-mère.



Le recueil complet de ces lettres est désormais disponible à la bibliothèque municipale.



Morts pour la France

2eme trimestre 1915

Lambert Georges François Victor 29 avril 1915

Lardier Eugène 2 mai 1915

Randoulet Théodore Julien 26 avril 1915

Nous rendrons ainsi hommage à chaque édition du Clair et Net à ces soldats morts pour la France.

Médecins : Dr Damien Moreau 03 26 03 86 68

Dr Delphine Demorgny 03 26 03 59 59

Ouverture du nouveau cabinet en juillet.

Chirurgiens-dentistes : Dr Damien Talleux / Dr Maxime Demarcy 03 26 03 80 52

Kinésithérapeutes : M. Fabrice Borel/ Mme Lefort-Pocquet 03 26 03 32 88

Infirmières : à compter du 1er juin, toutes les permanences se font à Warmeriville.

6h45-7h / 7h45-8h / 11h-11h30 / 12h30 sur rendez-vous

Mme Sidonie Delangle 06 09 52 07 82

Mme Stéphanie Leroy 06 11 45 35 73

Mme Virginie Roesch 0698743755

Orthophoniste: Mme Ségolène Dufrénois 03 26 03 50 60

Taxis : Les taxis Zoé : 03 26 03 38 15 ou 06 72 32 57 00

Agenda

13 juin et 14 juin	Meeting Tuning
20 juin	Kermesse Ecole publique
28 juin	Kermesse Ecole du Val des Bois
13 juillet	Bal
14 juillet	Cérémonie et défilé
Du 8 au 12 août	Venue des Italiens
29 août	Tournoi de tennis
5 septembre	Forum des associations (Centre associatif)
13 septembre	Brocante et Marché Gourmand
19 et 20 septembre	Montgolfiades en Champagne
26 septembre	Célébration des chasseurs
6 et 13 décembre	Elections régionales

« Une vie est faite de détails, mais un détail peut changer une vie »